

Les questions indispensables que je dois me poser avant de remplir mon dossier administratif :



1- La couverture sociale :

- **Je deviens étudiant, je change de statut vis-à-vis de la Sécurité Sociale et Mutuelle :**

Voir les fiches d'informatisation et d'immatriculation à la sécurité sociale. (à télécharger)

Si je suis boursier et que je n'ai pas encore reçu ma notification, je remplis les chèques demandés qui ne seront pas encaissés.

- **Ai- je une carte vitale à mon nom ?**

- **oui** → je l'ai en permanence à portée de main.

- **non** → je peux entamer les démarches pour en commander une (je m'adresse à la caisse d'assurance maladie dont je dépends à l'heure actuelle).

2- L'État Civil :

- **Ai-je une pièce d'identité en cours de validité ?**

- **oui** → je l'ai en permanence à portée de main.

- **non** → je peux entamer les démarches pour la mettre à jour.

3- **Je dois fournir** une attestation de couverture en responsabilité civile (assurance scolaire pour l'année 2017/2018).

4- Compte bancaire :

- **ai-je un compte courant à mon nom ?**

- **oui** → je dois fournir un relevé d'identité bancaire.

- **non** → je dois ouvrir un compte, (même si je suis mineur). Je vais en avoir besoin pour les opérations liées à la Sécurité Sociale, la mutuelle et éventuellement le versement des bourses de l'enseignement supérieur.

5- Adresse administrative :

- **je dois choisir les adresses** où tous les courriers administratifs me concernant seront envoyés : chez mes parents et à l'adresse de mon logement étudiant.

N'hésite pas à demander de l'aide à tes représentants légaux afin d'obtenir les réponses à toutes ces questions, et de remplir les différents formulaires.

Surtout pour ce qui concerne ta nouvelle couverture sociale d'étudiant(e).



Bon courage, bonnes vacances et bienvenue au lycée des Arènes.